



# Autorisation pour quitter seul le service de garde

**À moins du consentement du parent ou du répondant, aucun enfant n'est autorisé à quitter seul le service de garde<sup>1</sup>.**

Par la présente, j'autorise mon enfant \_\_\_\_\_ à quitter seul le service de garde.  
NOM DE L'ENFANT

Il est dans la classe de M/Mme \_\_\_\_\_ et son numéro de groupe est le \_\_\_\_\_.  
NOM DE L'ENSEIGNANT(E)  
# GROUPE

Cette autorisation est valide :

Après mon téléphone vous avisant que mon enfant peut rentrer à la maison.

**OU**

Tous les jours à: \_\_\_\_\_  
HEURE DE DÉPART

Cette autorisation couvre la période du : \_\_\_\_\_

au : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Signature du parent ou du répondant

\_\_\_\_\_  
Date

***P.S. Veuillez prendre note qu'après le départ de l'enfant du service de garde, il ne sera plus sous la responsabilité du personnel du service de garde, mais bien sous l'entière responsabilité du parent ou du répondant.***

<sup>1</sup> Règlement sur les services de garde en milieu scolaire, 1-13.3, r.11, a.14 (Règlement adopté en vertu de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., C. i-13.3, A.454.1))